

## DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

Montreuil, le 19/06/2020

### **Saisie de 552 kilos de résine de cannabis par la douane près d'Etampes (91)**

Le 15 juin 2020, dans le cadre d'un contrôle à la circulation, la brigade de surveillance intérieure des douanes des Ulis intercepte au niveau d'Etampes un poids lourd espagnol en provenance d'Almeria. Le véhicule transporte un chargement de fruits et légumes frais destinés, d'après le chauffeur, au MIN de Rungis.

Un contrôle approfondi est engagé, et le marquage du chien anti-stupéfiants, à l'extérieur du camion, conduit à procéder à son déchargement complet. Au milieu des palettes de melons et pastèques, le service découvre deux palettes chargées de 17 valises marocaines, soit 552 kg de résine de cannabis. La valeur de cette prise est estimée à 2,8 millions d'euros sur le marché illicite de la revente au détail des stupéfiants.

Le chauffeur du poids lourd, de nationalité espagnole, a été placé en retenue douanière et le Parquet d'Evry informé. L'individu a été remis à la section de recherches de Paris à l'issue de la retenue douanière.

Le reste du chargement, 19 tonnes de marchandises, a été mis à disposition d'une association caritative locale.

Les services douaniers français ont saisi 52,3 tonnes de cannabis en 2019.

#### **POUR ALLER PLUS LOIN**

**L'album photos** : <https://www.flickr.com/gp/douane/france/HA24R4>  
Crédit images : Douane française

**Contact presse** : Bureau de la communication – DGDDI  
01 57 53 41 03 [presse@douane.finances.gouv.fr](mailto:presse@douane.finances.gouv.fr)